

Pointe-Claire le 8 mars 2022

À tous nos fournisseurs,

Objet : Modification du processus des comptes payables - Changement d'adresses électroniques

Madame, Monsieur,

Depuis quelques mois nous observons plusieurs problématiques associées à notre service de comptes payables engendrant malheureusement des délais dans le traitement. Afin d'améliorer et d'accélérer le processus, nous vous invitons à nous transmettre vos factures aux adresses électroniques associées à chacune des installations du groupe Excelsoins selon la liste suivante :

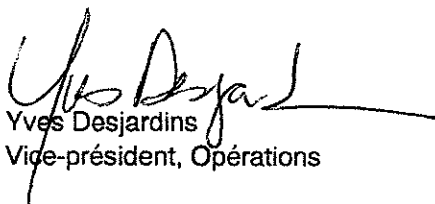
Excelsoins Vivalis, SEC	payables.vivalis@excelsoins.com
Excelsoins Ste-Geneviève, SEC	payables.stegenevieve@excelsoins.com
Résidence Ville-Marie, SEC	payables.villemarie@excelsoins.com
Résidence Les Écluses St-Lambert, SEC	payables.lesecluses@excelsoins.com
Résidence Bellagio, SEC	payables.bellagio@excelsoins.com
Excelsoins St-Hyacinthe, SEC	payables.residencemll@excelsoins.com
Excelsoins Knowlton, SEC	payables.knowlton@excelsoins.com
Excelsoins Cowansville, SEC	payables.cowansville@excelsoins.com
Excelsoins, SEC (siège social)	comptabilite@excelsoins.com

Comme Excelsoins possède plusieurs installations, il est important que vous nous produisiez des factures pour chacune d'entre elles si les services que vous avez rendus ou fournis ont été dispensés dans plusieurs installations, et que le nom de l'installation apparaissant sur les factures soit conforme à ceux inscrits dans le tableau ci-dessus.

Soyez avisés qu'à partir du 1^{er} avril 2022, seules les factures envoyées aux adresses mentionnées ci-dessus seront traitées.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte cette modification.

Nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer l'expression de nos salutations les meilleures.



Yves Desjardins
Vice-président, Opérations